

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOD MAMMARI DE TIZI OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT, ECONOMIE, FINANCE, INSTITUTIONS
(D.E.F.I)

Organisent :

Le Colloque National Hybride

*Le passage du régime fixe vers le régime flottant
Quelles modalités de transition pour les autorités
monétaires algériennes ?*

Le 28 Octobre 2024 à l'UMMTO



Présidents D'honneur :

Pr Bouda Ahmed

Dr Laiche Mohamed

Président du Colloque :

Dr Guelmine Mohamed Hichem

Problématique :

La nature des régimes de change adoptés par les autorités monétaires répond aux besoins des économies nationales. Certaines économies préfèrent les régimes qui leur accordent des avantages concurrentiels lors de l'engagement des opérations du commerce extérieur, à l'image du régime flottant administré, et d'autres économies optent pour une dollarisation afin d'assurer la stabilité des prix des biens et des services.

En Algérie, il y a toujours un débat sur la nature du régime de change appliqué et sur sa capacité à satisfaire les besoins de l'économie nationale. En effet, les institutions internationales, à l'image du Fond Monétaire International (FMI), considèrent que l'Algérie suit le régime flottant administré.

L'adoption de ce type de régime par les autorités monétaires en Algérie, est argumentée par le maintien de la stabilité monétaire économique, dans laquelle la dévaluation ou la réévaluation de la monnaie accompagne la situation financière, les orientations budgétaires du pays et la situation de sa balance de paiement, pour assurer des solutions paramétriques à leur déficit et gérer avec efficacité les réserves des devises, et, enfin, garantir un taux de change effectif réel proche de son équilibre, dans la perspective d'atteindre une croissance non-inflationniste, avec une balance de paiement maîtrisable à long terme.

Toutefois, après la crise de 2014 causée par la chute des prix du pétrole et la nouvelle politique du gouvernement post 2019, basée sur la diversification des sources de devises, les pouvoirs publics ont lancé une série de réformes sur le marché de change pour accompagner ces changements, cette nouvelle politique ambitionne d'effectuer une transition vers le régime de change flottant, à l'image du règlement 14-04 fixant les conditions de transfert des capitaux à l'étranger dans le cadre des investissements à l'étranger par les opérateurs économiques ; ou encore, le règlement 16-04 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et au comptes devises, en donnant la possibilité de rapatriement des recettes provenant de l'exportation dans un délai de 360 jours. De même, au fait d'accorder une exemption des formalités de domiciliation bancaires aux exportations des services numériques, des startups, et aux prestations des professionnels non commerçants en 2021.

Par contre, il y a un retard qui se manifeste dans la mise en œuvre de nombreuses lois et règlements, qui contribueraient à la création des conditions d'une transition saine vers le régime flottant, à l'image du règlement 16-01 par lequel la banque centrale autorise l'ouverture des bureaux de change pour l'achat et vente des billets de banque libellés en monnaie étrangère contre la monnaie nationale ou bien l'application du règlement 20-04 qui consiste à assurer le fonctionnement du marché interbancaire en devises qui pourrait satisfaire les besoins des opérations économiques nationales.

Mais avec la nouvelle loi monétaire et bancaire 23-09 où les intervenants du marché monétaire et bancaire espéraient qu'elle apporte un changement et une réforme structurelle sur le marché de change, nous constatons qu'elle a maintenu le taux unique de change sur le marché algérien, en laissant les modalités de son fonctionnement fixant de futurs règlements, à l'image du règlement 23-01 du 21 septembre 2023 déterminant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change où les opérateurs économiques et les observateurs espèrent qu'il ne subira pas le même sort de son prédécesseur, en apportant de la flexibilité au marché de change.

Dans cette optique pour obtenir un régime de transition nous avons besoin d'un écosystème qui répond à un package d'exigences économiques et réglementaires, assurant la stabilité monétaire économique du pays.

Ce colloque vise, via les communications des chercheurs et les professionnels à développer des arguments dans un raisonnement qui peut apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : quel est le régime de change de transition le plus adéquat à la situation économique algérienne apte de répondre à ses attentes? Aussi, quels sont les mécanismes à préconiser pour réussir cette transition

Objectifs du colloque:

Cette rencontre scientifique a comme objectifs de:

- *Présenter les concepts de base des régimes de taux de change intermédiaires, en clarifiant les différences fondamentales entre les différents régimes : les avantages, les inconvénients, les enjeux de l'adoption de chacun, et connaître les facteurs qui contribuent à expliquer le choix des autorités monétaires.*
- *Décrire l'évolution du système de change algérien et de sa gestion par les autorités centrales avec ses aspects positifs et négatifs.*
- *Connaître les modalités de traitement des opérations de change au sein du régime actuel.*
- *Formuler les mécanismes que le régime algérien peut adopter, lors du processus de transition vers un système de taux de change flottant, en fonction des scénarios plausibles, et leurs effets sur la balance des paiements et sur l'économienationale dans son ensemble.*
- *Prévoir l'impact de l'ouverture effective des bureaux de change sur la stabilité du marché algérien de la devise.*
- *S'inspirer des expériences similaires d'autres pays dans la transition de leurs régimes de change.*

Les axes du colloque:

- ✓ *Approches théoriques des régimes de change intermédiaires - de transition - (crawling peg, exchange rate bands, managed floating exchange regime, ...etc).*
- ✓ *Le régime de change en Algérie : genèse et objectifs.*
- ✓ *Les choix transition du régime de change pour les autorités monétaires algériennes.*
- ✓ *L'installation des bureaux de change en Algérie, quelles modalités de fonctionnement au sein du régime actuel ?*
- ✓ *Les expériences internationales de la transition du régime de change et leurs effets sur les économies nationales (Chili, Colombie, Egypte, Brésil, Argentine, Malaisie, et le cas libanais)*

Conditions de participation au colloque :

- ✓ *Le nombre de communications acceptées ne peut dépasser deux (02) par communiquant.*
- ✓ *Le résumé doit comporter le titre, la problématique et l'objectif de la recherche, sa méthodologie, et ses résultats, et les recommandations du chercheur, avec les références utilisées.*
- ✓ *le contenu du résumé ne dépasse pas les 1.500 mots, et accompagné de la fiche de proposition de communication, puis envoyé au lien suivant : passage-regimechange@ummto.dz.*
- ✓ *Les communications et les résumés peuvent être rédigés en Français, en Anglais en Word, Times New Roman 12, et en Simplified Arabic 14 pour les communications en Arabe, avec un Interligne de 1.15, accompagné d'un résumé dans une autre langue.*
- ✓ *la mise en page : les marges normales (de 2.5 cm).*
- ✓ *les participants avec les communications acceptées doivent préparer leur présentation PowerPoint et envoyer la communication au lien suivant : passage-regimechange@ummto.dz.*

Le comité scientifique :

N°	Nom et Prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	Kara Rabeh	Président	MCA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
2	ABRIKA Belaid	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
3	Aissat-laghima Amina	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
4	Amokrane Bekkour Farida	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
5	Tessa Ahmed	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
6	AIT TALEB Abdelhamid	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
7	AKNINE Rosa	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
8	AMIAR-DOUADI Lila	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
9	BENBOUZIANE Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	Université de Tlemcen
10	BIA Chabane	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
11	CHENANE Arezki	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
12	CHIKH-AMNACHE Sabrina	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
13	LAICHE Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
14	Demmouche Mounsi Nedjoud	Membre	Professeur	Enseignante- Chercheuse	EHEC - Koléa
15	MESDOUR Fares	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	Université Ali- Lounici-Blida 2
16	MOULAI Kamel	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
17	OUALIKENE Slim	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
18	Salmi Madjid	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	UMMTO
19	Si MOHAMED Kamel	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	Université de Sidi-Bel Abbès
20	ALLEG Yacine	Membre	MCA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
21	ASSOUS Nassima	Membre	MCA	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
22	BERBAR Mouloud	Membre	MCA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
23	BERBER Nourdine	Membre	MCA	Enseignant- Chercheur	Université de Tiaret
24	BENMAKRELOUF Khaled	Membre	MCA	Enseignant- Chercheur	CREAD
25	BENMESSAOUD Adem	Membre	MCA	Enseignant- Chercheur	Université d'Ali Lounici - Blida

26	Bourkache Ferroudja	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
27	CHEROUATI Khir-eddine	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	Université d'Ali Lounici – Blida 02
28	Chikh- Boubaguela Nabila	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
29	FERROUKHI Khadidja	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
30	EL-BAROUD Oum el-khir	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	Université de Laghouate
31	HADDOU Ali	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	Université d'Ali Lounici –Blida02
32	HAROUN Omar	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	Université de Medea
33	HAMOUTENE-AICHE Ourdia	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
34	GUERCHOUH Mouloud	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
35	IGUERGAZIZ Ouassila	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
36	KABENE Ahmed	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
37	LARADI Sofiane	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	Université d'Ali Lounici – Blida 02
38	MARNICHE Hamdi	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	Université de Guelma
39	MOKRANE Ali	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
40	OUCHALAL Horia	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
41	RAHMOUNI Djamilia	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
42	SADOUD Ahmed	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
43	SAHALI Nordine	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
44	SAM Hocine	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO
45	SI AMEUR Hadjira	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
46	Si Mansour Farida	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
47	SLAOUTI Hanane	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	Université d'Ali Lounici – Blida 02
48	SMADI Amina	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
49	SMAILI Nabila	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
50	TADJINE-RAHMOUNE Radia	Membre	MCB	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
51	ZORDANI Safia	Membre	MCA	Enseignante-Chercheuse	UMMTO
52	ACHIR Mohamed	Membre	MCA	Enseignant-Chercheur	UMMTO

Le comité d'organisation :

N°	Nom et Prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	Sam Hocine	Président	MCA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
2	Arhab Samir	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
3	Belhocine Hamid	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
4	Benbouzid Badr- eddine	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
5	Chouali Naima	Membre	MAA	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
6	Ferrat Merzouk	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
7	Hadj mouhand Moussa	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
8	Ounassi Hassan	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
9	Oussaid Aziz	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
10	Recham Ilyes	Membre	MAA	Enseignant- Chercheur	UMMTO
11	Ait Yakoub Arezki	Membre	MAB	Enseignant- Chercheur	UMMTO
12	Hamour Djamil	Membre	MAB	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
13	Hassaine Mahfoudh	Membre	MAB	Enseignant- Chercheur	UMMTO
14	Mohand Said Ania	Membre	MAB	Enseignante- Chercheuse	UMMTO
15	Ouled Taleb Ramdan	Membre	MAB	Enseignant- Chercheur	UMMTO

Dates à retenir :

✓ **30 Septembre 2024 : Date limite de réception des résumés conformément à la fiche de proposition de communication, par courriel à la boîte email du colloque.**

✓ **6 Octobre 2024 : Réponse aux auteurs par le comité scientifique sur l'acceptation des propositions de communications**

✓ **21 Octobre 2024: réception des textes complets.**

✓ **28 Octobre 2024 : tenue du colloque.**

Fiche de proposition de communication

Nom

Prénom :

Grade :

Téléphone :

Courriel électronique :

Institution de rattachement:

Adresse Professionnelle :

Axe de la communication :

Titre de la communication :